BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2786

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

489 563 551 RCS Paris.
LCC PRODUCTION.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 8000.00 EUR.
Adresse : 172-174, rue de Charonne, 75011 Paris.
Précédent propriétaire : 489 563 551 RCS Paris. **LCC PRODUCTION.** 821 339 744 RCS Paris. **LCC STUDIO.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : LCC Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 172 rue de Charonne 75011 Paris Capital : 48000.00 EUR Numéro unique d'identification : 438492787 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : LCC PRODUCTION Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 172-174 rue de Charonne 75011 Paris Capital : 8000.00 EUR Numéro unique d'identification : 489563551 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : LCC STUDIO Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 172-174 rue de Charonne 75011 Paris Capital : 3000.00 EUR Numéro unique d'identification : 821339744 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Pour la société LCC PRODUCTION : actif de 525325.00 EUR - passif de 285186.00 EUR. Pour la société LCC STUDIO : actif de 824043.00 EUR - passif de 239300.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : la fusion absorption de LCC STUDIO et LCC PRODUCTION sera rémunérée par l'attribution à M. Lazar CUCKOVIC de 156 parts sociales nouvelles de la société LCC, de 80 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, à créer par la société LCC qui augmentera ainsi son capital à hauteur de 12 480 € pour le porter de la somme de 48 000 € (divisé en 600 parts sociales de 80 € de valeur nominale chacune) à la somme de 60 480 € (divisé en 756 parts sociales de 80 € de valeur nominale chacune). La fusion prendra effet d'un point de vue comptable et fiscal rétroactivement au 01.01.2025. Pour l'ensemble des sociétés absorbées : Prime de fusion : 812 402 € . Date du projet commun de fusion : 17.09.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société LCC : 18.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société LCC PRODUCTION : 18.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris) Pour la société LCC STUDIO : 18.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..